

maintenant !

■ Extraits du registre des délibérations
Commission « Finances »

Conseil municipal du 24 juin 2013
Séance du 17 juin 2013

13 Relations internationales – Rencontres Internationales de la jeunesse 2013 - mandats spéciaux

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER MM. LEGRAND, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

M. MONTES

Mme BASMAISON

M. BOUADDI

M. GRIMBERT

Mme DINGIVAL

Mme BOUKHELIF

Mme BARBETTE

M. MACHU

M. TAHI

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés | 37 |

■ **Rapport de présentation :**

Madame Méral JAJAN, maire-adjointe, expose:

Une délégation de quatre élus creillois est invitée par le Maire de Marl à participer au lancement de la 3ème édition des Rencontres Internationales de la Jeunesse, du 14 au 18 août 2013.

Afin répondre à cette invitation, quatre élus de l'assemblée sont appelés à représenter la municipalité.

Il vous est demandé :

- d'approuver le mandat spécial donné aux élus pour ce déplacement en Allemagne pour :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire de Creil,

Monsieur Hassan BOUADDI, adjoint aux finances,

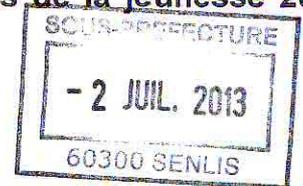
Monsieur Jean-Claude CABARET, adjoint aux travaux,

Madame Méral JAJAN, adjointe à la jeunesse,

Madame Mathilde BOUKHELIF, conseillère municipale déléguée,

- d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement.

Vous êtes appelés à voter.



maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29 et l'article L2123-18
Vu les crédits du budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 juin 2013,
Entendu le rapport de présentation.

■ Vote ordinaire :

Votants : 37 Pour : 35 Contre : 2 Abstention : 0

■ Décide à la majorité :

Article 1er : d'approuver le mandat spécial donné à monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire de Creil, à monsieur Hassan BOUADDI, adjoint aux finances, monsieur Jean-Claude CABARET, adjoint aux travaux, madame Méral JAJAN, adjointe à la jeunesse, madame BOUKHELIF, conseillère municipale déléguée.

Article 2 : d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement.

Article 3 : d'imputer les dépenses sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte 6532/04/RI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **02 JUL. 2013**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le *2/07/13*

et publication ou notification le *2/07/13*

CREIL, le *2/07/13*.....

LE MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rajuy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

